

MÉTIER... PLOMBIER - CHAUFFAGISTE

Cette fiche décrit le métier de plombier-chauffagiste ainsi que les principales formations de niveau V accessibles aux publics adultes permettant de l'exercer.

► LE MÉTIER

Descriptif : Préparation, montage, mise en service, maintenance, remise en état des installations sanitaires ou thermiques (chauffage, climatisation, ventilation).

Principaux lieux d'exercice : Chantiers des entreprises du bâtiment et des entreprises artisanales, sur tous types de bâtiments : pavillons, logements neufs ou anciens, locaux industriels....

Rémunération : salaire brut mensuel débutant de 1 454 € (selon la convention collective régionale du bâtiment 2014). Progression rapide possible.

Types de contrats : CDI 46 %, CDD 28 % (dont plus de la moitié de moins de 3 mois), Intérim 26 % (souvent 3 mois en intérim ou CDD avant un CDI).

Profil demandé : Compétences polyvalentes, bonne condition physique (port de charges), disponibilité (soirs et week-end), adresse manuelle, autonomie (permis B), bon relationnel et bon niveau en français oral et écrit.

Possibilités d'évolution : Après expérience, l'installateur sanitaire et thermique peut devenir chef d'équipe, responsable de chantier, dépanneur plombier, ou se mettre à son compte en qualité d'artisan.

► LES PRINCIPALES FORMATIONS DE NIVEAU V (INSCRITES AU RNCP)

► CAP installateur sanitaire (IS)

Compétences visées : préparer, poser et mettre en service une installation sanitaire neuve (salle de bains, éviers, piscine) en partant des plans du maître d'œuvre. Effectuer des réparations sur l'installation sanitaire et ses équipements. Communication technique : lire un plan, établir des cotations simples, exploiter des données informatisées.

Depuis la session 2014-2015, le référentiel de formation prend en compte les exigences du Grenelle de l'environnement : la formation intègre un module « enjeux énergétiques et environnementaux ».

Prérequis : savoir lire, écrire, compter ; ne pas avoir de contre-indication médicale à l'exercice du métier

Modules complémentaires proposés par certains organismes : énergies renouvelables, maintenance de chaudières ou de systèmes solaires photovoltaïques, pose de carrelage, maçonnerie ...

Début de formation : de septembre à novembre

Entrées décalées possibles : oui, certains organismes proposent des entrées en formation tout au long de l'année, ou une entrée possible en décembre dans le cadre d'une réduction de parcours.

Durée réglementaire : 14 semaines en milieu professionnel

Réduction de parcours possible : oui, parcours personnalisable : possibilité de dispense des matières générales pour les titulaires d'un CAP ou plus, allègement du stage si expérience d'au moins 6 mois. Remise à niveau intégrée ou préalable à la

► TENDANCES DE L'EMPLOI

► Données clés

- Le secteur compte 90 % de TPE
- Age moyen de la profession : 39,3 ans
- Répartition des emplois en Île-de-France : 20 700 plombiers et 8 000 chauffagistes

► Zoom sur l'Île-de-France (chiffres 2014-2015)

- Les entreprises ont du mal à remplir leurs carnets de commandes. Les marchés de la construction et de l'efficacité énergétique ne sont pas très actifs. Les petits artisans sont les premiers touchés avec un recul du chiffre d'affaires pour plus de 50 % d'entre eux.

- Le BMO 2015 indique que le métier compte parmi les 15 métiers qui enregistrent la plus forte baisse de projets de recrutement, avec - 40 % par rapport à 2014.

- Pôle emploi recense en moyenne 2 offres d'emploi pour 10 demandes sur l'année 2015.

► Perspectives d'emploi dans les années à venir

- Malgré cela, la demande en main-d'œuvre reste élevée : les chantiers du nouveau Grand Paris et les postes liés aux chantiers de rénovation offrent des perspectives d'embauche intéressantes. Ainsi, à l'horizon 2020, les besoins annuels dans le bâtiment pour l'Île-de-France sont estimés à 16 800 salariés, dont 1 200 plombiers et 1 440 chauffagistes.

- Les enjeux majeurs pour les plombiers, aujourd'hui en surreprésentation sur le marché de l'emploi, sont :

- d'acquérir une double compétence de chauffagiste afin d'assurer leur employabilité ;
 - d'apporter leur expertise technique face aux nouvelles exigences en matière de réglementation, de sécurité et de performance énergétique et environnementale.
- Les chauffagistes ont pour la plupart déjà la double compétence, mais ils doivent de plus en plus intégrer les technologies et techniques liées aux énergies renouvelables afin de rester compétitifs.

formation possible.

Durées moyennes proposées par les organismes de formation¹ : théorie : 878 h / stage : 304 h

Coût pédagogique horaire moyen¹ : 11,81 €/h HT

Taux de réussite 2014 : régional IDF 82,3 %

► CAP installateur thermique (IT)

Compétences visées : installer, entretenir et réparer les installations de chauffage individuels ou collectifs. Installer le réseau de canalisations, les matériels électriques et de régulation. Communication technique, application des règles de sécurité. Résolution des problèmes rencontrés. Autonomie professionnelle.

Comme pour le CAP IS, depuis la session 2014-2015, la formation intègre un module « enjeux énergétiques et environnementaux ».

Prérequis : savoir lire, écrire, compter ; ne pas avoir de contre-indication médicale à l'exercice du métier

Modules complémentaires proposés par certains organismes : sensibilisation aux énergies renouvelables, pompes à chaleur, chauffe-eaux solaires, maintenance de chaudières,

habilitations électriques ...

Début de formation : de septembre à novembre

Entrées décalées possibles : oui, certains organismes proposent des entrées en formation en décembre ou janvier dans le cadre d'une réduction de parcours.

Durée réglementaire et possibilités de réduction de parcours identiques au CAP IS.

Durées moyennes proposées par les organismes de formation¹ : théorie 699 h / stage : 365 h

Coût pédagogique horaire moyen¹ : 12,47 €/h HT

Taux de réussite 2014 : national 79,7 % / régional IDF 89 %

► Titre professionnel installateur en thermique et sanitaire (ITS)

Compétences visées : CCP 1. Réaliser des éléments d'installations de chauffage et de sanitaire / CCP 2. Préparer la mise en œuvre d'installations individuelles de chauffage et de sanitaire, dans une démarche de développement durable / CCP 3. Réaliser des installations collectives de chauffage et de sanitaire.

Ce titre a été révisé en mars 2015. Désormais, le CCS énergies renouvelables est intégré au Titre professionnel technicien installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables (niveau IV). Le CCP 2 intègre un module développement durable afin de répondre aux besoins en compétences sur le marché de l'emploi. Les CCP1 et 2 sont communs au titre de niveau IV précité.

Prérequis : savoir lire, écrire, compter

Début de formation : tout au long de l'année

Durée réglementaire : aucune

Réduction de parcours possible : oui, par capitalisation des CCP obtenus précédemment.

Durée moyenne proposée par les organismes de formation¹ : théorie 1 064 h / stage 171 h

Coût pédagogique horaire moyen¹ : 13,30 €/h HT

Taux de réussite 2014 : national 82 % / régional IDF 84 %

► Titre professionnel installateur en chauffage, climatisation, sanitaire et énergies renouvelables (ICCSER)

Compétences visées : CCP 1. Installer et mettre en service des équipements de sanitaire et de production d'eau chaude sanitaire / CCP 2. Installer et mettre en service des équipements de chauffage individuel à eau / CCP 3. Installer et mettre en service des chauffe-eau solaires individuels, des pompes à chaleur et des climatiseurs.

Ce titre a été créé en 2010 afin de répondre aux besoins du marché en termes de compétences techniques liées aux énergies renouvelables.

► OÙ SE FORMER ?³

La base de données du Fongecif Île-de-France référence 25 organismes de formation qui proposent ces formations en formation continue pour adultes.

Vous voulez connaître les coordonnées des organismes de formation ?

Consultez Netformation, la base de données sur l'offre de formation du Fongecif Île-de-France !

Prérequis : savoir lire, écrire, compter

Début de formation : tout au long de l'année

Réduction de parcours possible : oui, par capitalisation des CCP obtenus précédemment.

Durée moyenne proposée par les organismes de formation² : Théorique : 910 h / Stage : 145 h

Coût pédagogique horaire moyen² : 12,7 €/h HT

► QUE SONT DEVENUS LES BÉNÉFICIAIRES DE CIF ?⁴

Obtention du diplôme : La réussite à l'examen concerne 100 % des anciens stagiaires, quelle que soit l'action de formation suivie.

Satisfaction des stagiaires : 70 % des stagiaires ayant suivi le TP se déclarent satisfaits de leur organisme de formation, contre 81 % pour le CAP IS et 100 % pour le CAP IT.

Evolution professionnelle : 61 % des titulaires d'un TP sont en CDI et 73 % pour les titulaires de CAP (contre 80 % en moyenne). Le taux de création d'entreprise est important, il est de 31 % pour les titulaires d'un TP. 60 % des anciens stagiaires en emploi ont pu changer d'entreprise et de métier (TP et CAP IT) et 50 % pour le CAP IS. Ces résultats sont conformes, voire supérieurs, à la moyenne. En revanche, l'augmentation de salaire est peu fréquente pour les 3 actions étudiées.

Insertion professionnelle : 56 % des titulaires d'un TP occupent un poste en lien avec la formation. C'est également le cas de 50% des titulaires d'un CAP IS, et 40 % des titulaires d'un CAP IT.

► ALLER PLUS LOIN

SUR INTERNET :

- Fiches RNCP n° 874, 875, 1805 et 11067
- Fiche métier Pôle emploi (ROME) : F1603
- [Les liens utiles du Fongecif Île-de-France](#) (rubrique 260 BTP, génie civil)
- [Netformation](#) (base de données sur l'offre de formation du Fongecif Île-de-France)

A L'ESPACE PROJET :

- Les ouvrages (rubrique 260 - BTP, génie civil)
- Les fiches métiers du CIDJ n° 2.871 et 2.8751 (classeurs)
- Le Guide des ressources emploi (Fiches BTPB Bâtiment / Construction • Rénovation • Matériaux de chantier et BTPB Bâtiment / Génie Climatique • Efficacité énergétique • Éco-construction)
- L'Explorateur des métiers
- [Netformation](#) (base de données sur l'offre de formation du Fongecif Île-de-France)

⚠ AVANT D'ALLER PLUS LOIN DANS VOTRE PROJET

- **Rencontrez des professionnels** pour comprendre la réalité du métier visé (avantages, inconvénients, conditions de travail, ...).
- **Consultez des offres d'emploi** afin de connaître les exigences des employeurs, les types de contrats proposés (CDI, CDD, temps complet), l'expérience demandée.

1. Sur la base des organismes qui ont fait l'objet d'au moins 5 financements en 2014.
2. Sur la base des dossiers déposés au Fongecif Île-de-France en 2015.
3. Données issues de Netformation, base de données du Fongecif Île-de-France (12/2015).
4. Données issues d'une enquête réalisée en 2014 pour le Fongecif Île-de-France auprès de salariés étant sortis de formation en 2012 suite à la prise en charge d'un CIF CDI.

Sources du document :

Partie métier : Référentiel d'activités AFPA / **Partie formation** : AFPA, RNCP, Journal officiel / **Partie emploi** : Fiche ROME, Pôle emploi, FFB, CAPEB, Défi métiers, Guide des ressources emploi (Teamaël), Synthèse CEP Bâtiment 2014 (DIRECCTE)